ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 92537

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le tourisme associatif en territoire rural. Le vieillissement du parc immobilier, l'obsolescence des équipements, l'évolution de la réglementation rendent nécessaire la rénovation des hébergements, si l'on veut conserver les emplois créés en milieu rural grâce au tourisme associatif. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est envisagé de reconduire le plan patrimoine.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de Finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

Données clés

Auteur : M. Louis Cosyns
Circonscription : Cher (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 92537
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : tourisme
Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4139
Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6649